



Les Premières Nations

Les membres des Premières Nations vivant en Abitibi-Témiscamingue regroupent aujourd'hui environ 6 300 personnes, majoritairement des Algonquins. Portrait des éléments caractérisant ce peuple qui, malgré des difficultés sur les plans de la scolarité et des revenus, démontre une ferme volonté d'améliorer son sort.

En 2007, selon les données du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, les Premières Nations de l'Abitibi-Témiscamingue totalisent 4 % de la population régionale et 9 % de la population autochtone québécoise. Le Témiscamingue est le port d'attache de 53 % des individus dénombrés, les autres étant localisés en terre abitibienne. Les communautés les plus peuplées sont celles de Timiskaming et de Lac Simon.

Les membres des Premières Nations résident majoritairement à l'intérieur des communautés. Kitcisakik et Lac Simon rassemblent les plus forts taux de population résidente. Eagle Village et Timiskaming regroupent davantage de gens vivant hors réserve. Bien souvent, on retrouve une population habitant près de lieux où sont établies les communautés.

Entre 1997 et 2007, la population des Premières Nations de la région a connu une hausse de 24 %, ce qui est contraire à ce que vit la population non-autochtone. La variation s'observe surtout parmi la population résidente (27 % contre 11 % pour la population vivant hors réserve).

Population, communautés algonquines, Abitibi-Témiscamingue, 2007

	Total	Résidente		Hors réserve		Variation 1997-2007
		Total	Part	Total	Part	
Pikogan (Abitibiwini)	870	570	65,5 %	300	34,5 %	20,2 %
Eagle Village - Kipawa	807	274	34,0 %	533	66,0 %	38,2 %
Kitcisakik	437	368	84,2 %	69	15,8 %	32,0 %
Winneway (Long Point)	715	377	52,7 %	338	47,3 %	19,2 %
Lac Simon	1 620	1 318	81,4 %	302	18,6 %	32,5 %
Timiskaming	1 630	593	36,4 %	1 037	63,6 %	16,1 %
Hunter's Point (Wolf Lake)	209	---	---	---	---	-3,7 %
Total	6 288	3 500	55,7 %	2 579	44,3 %	23,7 %

Source : Ministère des Affaires Indiennes et du Nord Canada, Registre des Indiens, 2007.

À propos des données

Les données tirées du *Registre des Indiens* du ministère des Affaires Indiennes et du Nord Canada servent de référence lorsqu'il est question de démographie. Il comporte toutefois des lacunes à cause des délais d'enregistrement des naissances, des décès ou des changements d'adresse. Si, au Canada, plusieurs Autochtones n'ont pas voulu participer au dernier recensement, l'ensemble des communautés de la région y ont par contre pris part. Cependant, les données pour Hunter's Point ne sont pas diffusées, faute de participation suffisante.

Saviez-vous que ...

► Il existe onze communautés algonquines au Canada dont sept sont localisées en Abitibi-Témiscamingue, deux en Outaouais (Kitigan Zibi et Lac Barrière) et deux en Ontario (Pikwakanagan près de Pembroke, et Wahgoshig, près du lac Abitibi).

► Deux structures politiques représentent les intérêts des Algonquins. Le *Conseil tribal de la Nation algonquine Anishinabeg* rassemble Eagle Village, Kitcisakik, Pikogan, Lac Simon, Winneway et Kitigan Zibi. Le *Secrétariat à la nation algonquine* réunit Hunter's Point, Timiskaming et Lac Barrière. Un projet d'unification sous un seul conseil est en cours, ce qui ajouterait un poids politique aux revendications auprès des instances provinciales et fédérales.

► Le conseil de bande de chaque communauté dispense des services éducationnels et sociaux, dont les prestations d'aide sociale, ainsi que des services de santé, d'habitation, de loisir et de développement (économique, communautaire, culturel et public). Il doit donc composer avec des responsabilités plus larges que celles des municipalités. Dans la majorité des cas, il agit comme principal employeur de la communauté. Le fédéral a versé, pour l'exercice financier 2007, une somme globale de près de 41 M\$ aux sept communautés présentes en Abitibi-Témiscamingue.

Ce que révèle le recensement 2006

Sur le plan de l'identité, le recensement de 2006 de Statistique Canada fait état de 6 500 Autochtones présents dans la région. Près des trois quarts d'entre eux s'affichent à titre d'Indien de l'Amérique du Nord (4 800 individus). Environ 1 600 autres personnes se déclarent Métis, soit la deuxième identité en importance dans la région. S'y ajoutent près d'un centaine de personnes déclarant des identités autochtones multiples ou non comprises ailleurs ainsi qu'à peine une dizaine d'Inuits.

Au sein des municipalités, la ville de Val-d'Or compte le plus grand nombre de personnes ayant une identité autochtone en Abitibi-Témiscamingue (805 individus). Rouyn-Noranda suit (765), puis Témiscaming (325). Au prorata de la population, ce sont toutefois Notre-Dame-du-Nord et Témiscaming qui comptent les parts les plus importantes de personnes affichant une telle identité parmi l'ensemble de leur population (13 % et 12 %). La ville de Senneterre arrive quant à elle en troisième position (8 %).

L'origine ethnique fait référence aux origines ethniques ou culturelles des ancêtres du répondant. Plus d'une origine peuvent être déclarées par une personne. Au dernier recensement, l'origine « Indien de l'Amérique du Nord » a été citée 9 125 fois par l'ensemble de la population de l'Abitibi-Témiscamingue, dont 5 245 fois par des Autochtones. Ceci en fait la troisième origine en importance dans la région, derrière ceux qui se disent d'origine canadienne et française.

Une population jeune

Les membres des Premières Nations de la région sont relativement jeunes, plus jeunes même que la population non-autochtone. Les moins de 15 ans composent le tiers de cette population alors que cette part n'est que de 18 % chez les non-autochtones. Ils sont également plus jeunes que ceux du Québec, où les moins de 15 ans constituent 25 % de la population. Quant aux personnes ayant 65 ans et plus, elles totalisent 5 % des membres des Premières Nations de la région contre 12 % chez les non-autochtones.

L'âge moyen se situe à 30,5 ans chez les Premières Nations d'ici alors qu'il est de 39,0 ans parmi la population régionale. L'âge médian divise la population en deux groupes égaux. C'est dans la Vallée-de-l'Or que l'âge médian est le moins élevé (20,8 ans) alors qu'au Témiscamingue, il est le plus important (34,2 ans).

Pouvoir communiquer

Au regard de la langue maternelle, 6 330 personnes indiquent avoir appris l'une des deux langues officielles parlées au Québec. Le français ressort en majorité (46 %), suivi de l'anglais (27 %). À noter que parmi les langues maternelles non officielles apprises et encore comprises, 1 710 individus réfèrent à l'algonquin, à l'atikamekw, au cri ou au montagnais-

naskapi. Il faut toutefois nuancer cet énoncé au regard de la langue parlée le plus souvent à la maison, seulement 385 individus dans la région utilisant l'une ou l'autre de ces langues chez eux. En ce qui a trait à la connaissance des langues officielles, 46 % des gens ne parlent que français contre 15 % ne communiquant qu'en anglais. Les membres des Premières Nations sont davantage bilingues que les non-autochtones : 38 % d'entre eux parlent à la fois l'anglais et le français contre 26 % pour les non-autochtones.

Éducation : retards constatés mais espoirs à l'horizon

Les données relatives à la formation scolaire des membres des Premières Nations de l'Abitibi-Témiscamingue démontrent leur retard comparativement à la population non-autochtone régionale ainsi que par rapport à la population

autochtone québécoise. L'examen des données concernant les Autochtones âgés de 25 à 64 ans de la région indique toutefois que 54 % d'entre eux détiennent un certificat, un diplôme ou un grade. Ils se répartissent ainsi : 20 % disposent d'un certificat ou d'un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers, 16 % possèdent un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, 11 % ont un certificat ou un diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire et 7 % profitent d'un certificat, diplôme ou grade universitaire. Les principaux domaines d'études sont l'architecture, le génie et les services connexes (25 %) de même que le commerce, la gestion et l'administration publique (20 %). Notons enfin que 16 % des personnes

comprises dans ce groupe d'âge et possédant un titre scolaire de niveau postsecondaire ont étudié en Ontario.

L'UQAT et le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue ont développé avec les années une offre de formation pertinente aux besoins des Premières Nations, stimulant la poursuite d'études post-secondaires à travers, par exemple, des programmes courts ou des formations dispensées dans les communautés. L'implantation du Pavillon des Premières Nations à Val-d'Or vient ajouter à l'offre, aidant du coup cette clientèle à se sentir chez elle au sein de l'institution. La pénurie de logements avec laquelle la ville est aux prises freine toutefois l'établissement d'une clientèle supplémentaire.

L'analyse des besoins de formation chez les Premières Nations du Québec réalisée à l'UQAT en 2008 cible cinq priorités. Il s'agit, dans l'ordre, de formations touchant l'administration, l'enseignement, la santé, le travail social ainsi que la foresterie et les mines. Il existe déjà à l'UQAT des programmes touchant ces domaines de formation. Cette recherche fait également ressortir l'intérêt grandissant des membres des Premières Nations envers les études de deuxième cycle.

EN QUELQUES MOTS

► Une jeune population qui, malgré un retard dans le domaine de la formation, sait faire preuve de persévérance et de réussite.

► Parmi les Autochtones âgés de 20 à 64 ans ayant terminé leurs études, la majorité habite dans les réserves et établissements, peu importe le niveau du plus haut diplôme obtenu. Les autres résident ailleurs en Abitibi-Témiscamingue.

Accès difficile au marché du travail

Dans la région, 1 860 Autochtones occupent un emploi parmi les gens âgés de 15 ans et plus. Leurs taux d'emploi et d'activité témoignent des difficultés qu'ils rencontrent comparativement aux Autochtones de la province. Ainsi, ces taux se situent derrière ceux de leurs homologues du Québec avec 10 points de pourcentage d'écart chacun. Le même constat vaut lorsqu'on examine les écarts avec la population non-autochtone de la région, les taux d'emploi et d'activité de cette dernière étant de 58 % et de 63 %. La situation des femmes d'ici demeure plus difficile que celle des hommes, leurs taux d'emploi et d'activité étant moindres.

La population active des membres des Premières Nations d'ici se retrouve principalement parmi les groupes professionnels suivants : ventes et services (23 %), métiers, transport et machinerie (16 %), affaires, finance et administration (14 %) ainsi que sciences sociales, enseignement et administration publique (13 %). La vente et les services figurent aussi parmi les professions les plus populaires au sein des réserves et établissements ayant participé au recensement.

À retenir

Entre 2001 et 2006, le taux d'emploi ainsi que le taux d'activité des membres des Premières Nations de la région ont tous deux évolué à la hausse, bien que de façon modeste. Ceci s'est traduit par une très légère hausse du revenu moyen d'emploi.

En 2006, quelque 750 personnes en emploi résident dans six des sept réserves et établissements ayant participé au dernier recensement.

Pikogan et Eagle Village bénéficient des taux d'activité et d'emploi les plus importants alors que Lac Simon éprouve le plus de difficultés.

Des revenus restreints

3 930 personnes ont déclaré un revenu total pour l'année 2005 évalué en moyenne à 20 400 \$, représentant 3 800 \$ de moins que celui des Autochtones du Québec et 9 900 \$ de moins que celui de la population régionale non-autochtone. Les femmes vivent ici une situation plus difficile que les hommes, leur revenu moyen étant plus petit (18 800 \$ contre 22 200 \$). Le revenu médian était quant à lui fixé à 15 500 \$. La moitié des membres des Premières Nations d'ici a gagné plus, l'autre moitié a gagné moins. Dans les réserves et établissements, le revenu médian est moindre, allant de 10 900 \$ (Lac Simon) à 14 400 \$ (Timiskaming).

L'examen du revenu moyen d'emploi montre aussi un retard par rapport à la population autochtone du Québec et à la population non-autochtone régionale (21 900 \$ contre 24 800 \$ et 31 000 \$). Ceci s'explique notamment par le fait que les membres des Premières Nations de l'Abitibi-Témiscamingue ayant exercé un travail l'ont surtout fait à temps partiel ou n'ont travaillé qu'une partie de l'année.

Indicateurs relatifs à l'éducation, au marché du travail et aux revenus des membres des Premières Nations de l'Abitibi-Témiscamingue

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région
Scolarité 2006 (25-64 ans)	355	270	445	860	1 155	3 085
Sans certificat, diplôme ou grade	130	170	110	360	640	1 415
Avec certificat, diplôme ou grade	225	100	335	500	505	1 665
Diplôme d'études secondaires	30	25	100	180	160	495
Certificat/diplôme apprenti ou école de métiers	115	70	135	130	160	615
Certificat/diplôme collège, cégep ou autre établissement	20	10	75	130	90	330
Certificat, diplôme ou grade universitaire	60	0	20	50	100	230
Marché du travail 2006 (15 ans +)	555	370	545	1 250	1 710	4 435
Population active	305	210	295	700	735	2 245
Personnes en emploi	270	180	225	580	600	1 860
Taux d'activité (%)	55,0	56,8	54,1	56,0	43,0	50,6
Hommes (%)	64,2	71,4	60,0	60,7	42,9	55,7
Femmes (%)	47,5	34,4	50,8	51,8	42,8	46,4
Taux d'emploi (%)	48,6	48,6	41,3	46,4	35,1	41,9
Hommes (%)	50,9	59,5	48,0	50,0	32,7	44,8
Femmes (%)	44,1	31,2	33,9	43,2	36,9	39,5
Revenu total 2005 (15 ans +, \$)	20 708	20 356	25 957	21 592	17 604	20 403
Hommes (\$)	22 121	22 024	34 335	25 746	15 509	22 164
Femmes (\$)	19 316	17 709	18 232	18 097	19 441	18 763
Revenu emploi 2005 (15 ans +, \$)	19 002	19 222	29 766	24 994	18 389	21 856
Hommes (\$)	22 055	20 406	39 058	32 215	19 474	25 975
Femmes (\$)	15 597	16 481	19 672	17 943	17 474	17 585

Source : Statistique Canada, recensement de 2006.

Portrait des familles dans les réserves et établissements

En 2006, 720 familles autochtones ont été recensées dans six réserves et établissements de la région. Elles sont constituées en moyenne de 3,6 personnes, ce qui est plus élevé que la moyenne régionale (2,9). Le nombre moyen d'enfants par famille est aussi plus important (1,9 contre 1,0). Parmi les familles vivant dans les communautés, 585 ont des enfants. Une proportion plus importante d'entre elles comptent trois enfants et plus que dans la région (34 % contre 16 %). Ces parts étaient similaires en 2001. La monoparentalité demeure plus présente chez les Premières Nations que parmi la population régionale (30 % contre 15 %), bien qu'elle ait régressé par rapport à 2001 (33 %). Les familles autochtones sont composées de 1 355 enfants dont 82 % sont d'âge mineur. Parmi eux, 34 % ont moins de 6 ans et 66 % ont entre 6 et 17 ans.

Défis et enjeux

- ▶ Parmi les enjeux auxquels la région est confrontée par rapport aux Premières Nations figurent, entre autres, l'amointrissement des inégalités sociales ainsi que la réponse à leurs besoins grandissants, qu'il s'agisse d'éducation, de santé, d'habitation ou de création d'emploi.
- ▶ Les Autochtones de la région travaillent à la prise en charge de services et au développement d'une expertise permettant de faire face aux problèmes les affectant.
- ▶ La progression de la scolarisation, même si elle est lente, ainsi que le développement de liens d'affaires et les rapprochements avec les non autochtones sont porteurs d'espoir pour l'avenir.

Val-d'Or, ville d'intérêt

La ville de Val-d'Or est un lieu de transit important pour les Premières Nations. La présence croissante de Cris et d'Algonquins a amené le *Centre d'amitié autochtone* à développer des services diversifiés. La *Commission de la santé et des services sociaux de la Baie-James* estime à 5 500 le nombre de patients et d'accompagnateurs s'étant rendus à Val-d'Or pour y obtenir des services en 2007. Le *Pavillon des Premières Nations* de l'UQAT est, quant à lui, en service depuis le début de l'année 2008. On y trouve entre autres des espaces réservés pour les chercheurs du réseau Dialog, un réseau dédié aux études portant sur les Autochtones. On y a également aménagé des espaces permettant aux étudiants d'origine autochtone de se sentir à l'aise et chez eux.

Pour mieux comprendre

Les électeurs aptes à voter pour élire un conseil de bande sont ceux qui sont inscrits au Registre des Indiens. Ainsi, même si un individu réside hors de sa communauté, il peut y exercer son droit de vote. L'élection d'un conseil de bande peut se faire de deux façons : en suivant les étapes prévues par la Loi sur les Indiens, comme c'est le cas pour Eagle Village – Kipawa, ou en mode coutumier, c'est-à-dire en suivant le code électoral propre à la collectivité, ce qui est le cas pour les six autres communautés de la région.

Il n'y a exemption d'impôt sur le revenu que lorsque le travail est exécuté dans une réserve ou encore lorsque le travail est situé hors réserve, mais pour le compte d'un employeur localisé dans la réserve. Par conséquent, le revenu d'un membre d'une Première Nation est imposable lorsque l'emploi est hors de la réserve, pour un employeur localisé à l'extérieur de celle-ci.

Lors de la création du Canada, le fédéral et les provinces se sont partagé les juridictions. Le fédéral a hérité de la responsabilité des Autochtones alors que les provinces se voyaient octroyer celle du territoire et des ressources, coïncant ainsi les Premières Nations entre les deux paliers gouvernementaux. Certains des membres des Premières Nations voient donc s'implanter le processus de la régionalisation avec méfiance, considérant que celui-ci vient ajouter un niveau supplémentaire d'intervenants avec qui composer.

Regards vers l'avenir

Kitcisakik a initié une démarche visant à se doter d'un nouveau village (Wanaki, qui signifie paix). C'est une étape importante car cette communauté avait refusé par le passé d'obtenir le statut de réserve. Les membres de la communauté misent sur ce projet social pour accéder à des logements convenables et à des infrastructures et services qui vont améliorer leurs conditions de vie. Cette communauté est aujourd'hui sédentarisée autour du barrage Bourque au lac Dozois.

Une stratégie d'intégration en emploi des travailleurs issus des Premières Nations dans des entreprises hors des communautés est à l'étude sous forme de projet expérimental en Abitibi-Témiscamingue. Des activités d'information et de sensibilisation aux réalités des Premières Nations sur les lieux de travail sont organisées. L'accompagnement et le soutien à l'intégration au travail ainsi que le soutien à l'embauche de travailleurs autochtones sont aussi prévus.

La *Chaire de recherche du Canada en foresterie autochtone* vient de voir le jour à l'UQAT. Alliant savoirs traditionnels autochtones et connaissances scientifiques, cette nouvelle chaire permettra notamment de doter les communautés d'outils facilitant leur participation à l'aménagement de lieux sensibles, tels les territoires ancestraux.

Faire des affaires

- ▶ Le *Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie – Abitibi-Témiscamingue* et le *Comité de maximisation des retombées économiques de l'Abitibi-Témiscamingue* organisent périodiquement des activités de maillage où se retrouvent des centaines de représentants d'organismes et d'entreprises cris, témiscabitiens et jamésiens dans le cadre de rendez-vous d'affaires.
- ▶ Une recherche menée par l'UQAT évalue l'apport de la clientèle autochtone à l'économie régionale à 100 M\$ en 2006, soit en moyenne 15 % du chiffre d'affaire des entreprises ayant développé des rapports avec les Autochtones. La Nation Crie est celle avec laquelle les entreprises interrogées font le plus affaire (81 %). Viennent ensuite les Algonquins avec qui 50 % des entreprises font affaire.